

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales

Vallons
de Haute
Bretagne
COMMUNAUTÉ

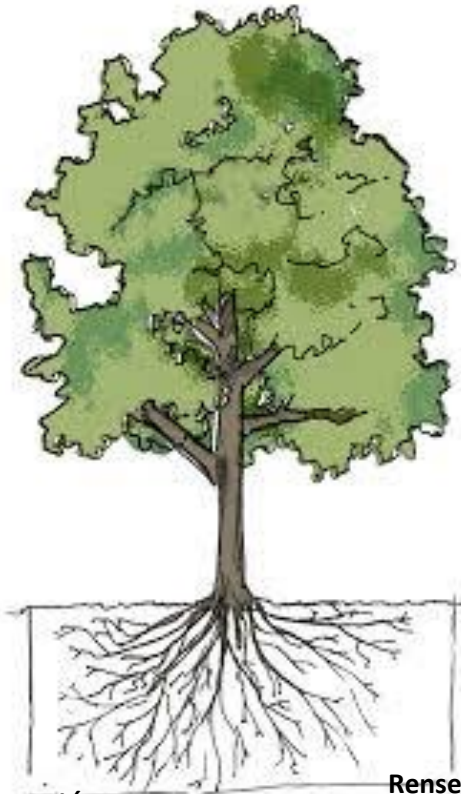


Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Breizh-Bocage

Programme régional d'aide
à la plantation de haies bocagères

Conditions générales de plantation



Vallons de Haute Bretagne Communauté
12, rue Blaise Pascal - BP 88051
35580 GUICHEN

Renseignements :

Emeline HALAIS

06 86 25 07 43

emeline.halais@vallonsdehautebretagne.fr

Breizh-Bocage

Programme régional d'aide
à la plantation de haies bocagères

Les conditions d'éligibilité de votre projet de plantation

1. Critères obligatoires

- La haie est plantée **au sein ou en limite de parcelle agricole**
- Linéaire total > à **200 m** (création/restauration)

2. Conditions « intérêt écologique »

- **Linéaire sur talus** prioritaire et entièrement pris en charge
- Création de **haies perpendiculaires à la pente et sur talus**
- **Continuité écologique** (connexion à des haies ou bosquets existants)
- Zone à enjeu « **qualité de l'eau** » et/ou zone à faible **densité bocagère**

Possibilité d'implanter des doubles haies

NB: En bénéficiant du programme Breizh Bocage, vous vous engagez à **assurer la préservation** et le **bon état** de votre jeune haie pendant **15 ans**.

Breizh-Bocage

Programme régional d'aide
à la plantation de haies bocagères

Les étapes de votre projet de plantation

De mars à août

- 1 Visite-conseils sur site
- 2 Montage du **projet** de plantation
- 3 Validation des essences et de la localisation des haies

Septembre

- 4 Instruction du **projet** par la Communauté de communes
- 5 Validation par les financeurs publics

Et si mon projet n'est pas retenu ?

- ❖ Présentation d'un nouveau projet « ajusté » l'année suivante
ou
- ❖ Plantation à la charge du planteur.
Informations/ conseils techniques gratuits

De novembre à mars

- 6 Financement des plantations par le programme Breizh Bocage
- 7 Réalisation des **travaux** de plantation gérés par VHBC via des entreprises spécialisées
 - Piquetage
 - Préparation des sols (par le bénéficiaire ou l'entreprise)
et/ou création d'un talus/billon
 - Plantation; pose des protections contre le gibier
 - Paillage (copeaux de bois)

Suivi et entretien assurés par VHBC durant en année n+1

- Vérification de la reprise des plants en année n
- Dégagement des plants (n+1)



Breizh-Bocage

Programme régional d'aide
à la plantation de haies bocagères

Structure et implantation des haies bocagères

A. Implantation de la haie



A plat



- Sur talus (Hauteur \approx 1m)
- Sur billon (Hauteur \approx 50 cm)

- *Bande de travail à prévoir:*
 - 2 m pour une haie à plat
 - 5 à 6 m pour une haie sur billon
 - 8 à 10 m pour une haie sur talus
- *Haie(s) plantée(s) à une distance minimum de 2 m de la limite parcellaire (2 m du bord intérieur du fossé en présence d'une route)*



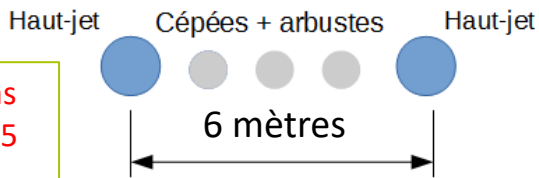
2 mètres de distance réglementaire

Breizh-Bocage

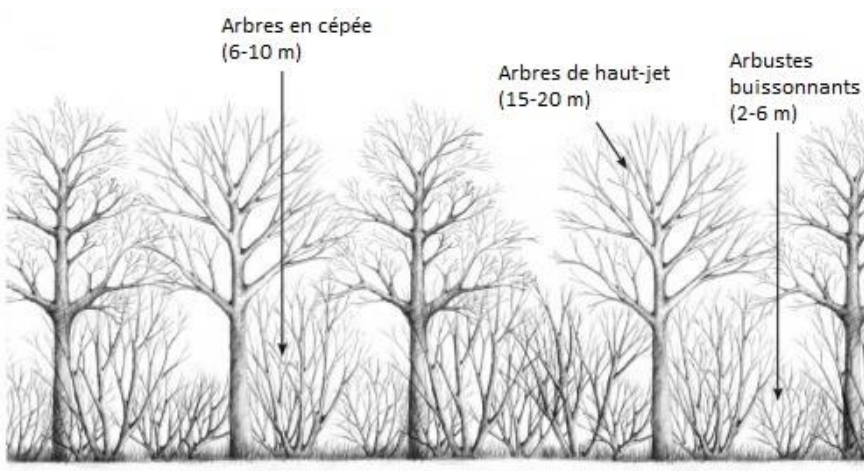
Programme régional d'aide
à la plantation de haies bocagères

B. Structure de la haie

Plantations
tous les 1,5
mètres



➤ Proposition des
essences au regard
des essences déjà
présentes aux
alentours



Les essences typiques



Breizh-Bocage

Programme régional d'aide à la plantation de haies bocagères

Participation matérielle

Si vous réalisez vous-même la préparation du sol, la Communauté de Communes réalise gratuitement les travaux de plantation, paillage et entretien.

- Débroussaillage (si nécessaire)
- Sous solage ou labour
- Emiettage de surface (rotavator, herse rotative, etc.)

Participation financière

Si vous ne réalisez pas la préparation du sol, vous payez un forfait en fonction de la longueur de haies à plat du projet de plantation (la plantation sur talus est réalisée gratuitement)

La réalisation des plantations sur billon/talus est GRATUITE

Longueur du projet ou nombre de plants	Prix TTC de la plantation	Votre participation
$200 \leq L < 300$	2 740 €	200
$300 \leq L < 400$	3 653 €	250
$400 \leq L < 600$	5 479 €	300
$600 \leq L < 800$	7 306 €	350
$800 \leq L < 1000$	9 132 €	400
$1000 \leq L < 1500$	13 698 €	500
$1500 \leq L < 2000$	18 264 €	600
$2000 \leq L < 2500$	22 830 €	700
$2500 \leq L < 3000$	27 396 €	800

La Communauté de Communes fait réaliser les travaux de préparation du sol suivants :

- Sous solage
- Emiettage de surface (rotavator)